

nécessitent pas (infections dont l'origine est très majoritairement virale), à savoir :

- a. - Rhinopharyngite, laryngite ;
- b. - Otite congestive, otite séreuse et otite de diagnostic incertain ;
- c. - Bronchiolite, bronchite aiguë ;
- d. -
 - Angine aiguë chez l'adulte :
 - a. - Sauf si vous avez réalisé un test rapide d'orientation diagnostique (TroD) à streptocoque bêta-hémolytique du groupe A (sga), et que le résultat est positif ;
 - b. - Si le TroD ne peut pas être réalisé lors de la consultation, vous pouvez recourir à une ordonnance de dispensation conditionnelle pour les antibiotiques : inscrivez sur l'ordonnance « Si TroD angine positif, sous x jours calendaires ». Ainsi, le pharmacien ne délivrera l'antibiotique que si le résultat du TroD réalisé à l'officine est positif ;
- e. - Angine aiguë chez un enfant âgé de moins de 3 ans ;
- f. - Grippe et Covid-19 ;
- g. - Crise d'asthme fébrile ;
- h. - Suspicion de pneumonie sans examen de confirmation (radiographie ou échographie, dosage de la CRP sérique) ;
- i. - Infections cutanées superficielles (impétigo) et dermatoses impétiginisées ;
- j. - Fièvre non expliquée.

Si votre patient présente une infection virale, ne nécessitant pas d'antibiotiques, remettez-lui une ordonnance de non-prescription.

4.

3. Si un antibiotique est nécessaire, suivez les recommandations de bonne pratique élaborées par la Haute Autorité de santé en considérant ces adaptations :

- a. - **Limitez à 5 jours** la durée d'un traitement par antibiotiques oraux dans la plupart des pathologies infectieuses courantes (angines bactériennes, otites, pneumonies...) ;
- b. -
 - **En cas d'otite moyenne aiguë purulente du nourrisson et de l'enfant**, vous pouvez initier une antibiothérapie :
 - a. - **d'emblée**, chez le nourrisson âgé de moins de 6 mois ; ou si otite compliquée (fièvre élevée, otalgie intense et otorrhée) ;
 - b. - **si absence d'amélioration en 36-48 heures sous antipyrétique**, chez le nourrisson de plus de 6 mois et l'enfant.

Recommandations pour les pharmaciens

Un contingentement quantitatif est déjà mis en place en ville et à l'hôpital pour gérer au mieux les stocks disponibles.

Dans ce contexte de fortes tensions en amoxicilline et l'amoxicilline-acide clavulanique par voie orale, vous devez tenir compte :

● **Prise en charge des angines aiguës**

- Devant toute prescription d'amoxicilline, vérifiez la présence du résultat du TroD. En cas de doute, contactez le médecin ; vous pouvez si nécessaire effectuer vous-même le TroD (à partir de 10 ans) ;
- Si un patient se présente à vous avec les symptômes d'une angine et sans consultation médicale préalable, effectuez un TroD angine ;

● **Dispensation des antibiotiques**

- **Dispensez autant que possible ces antibiotiques dans des conditionnements adaptés à une durée de traitement de 5 jours** recommandée dans la plupart des pathologies infectieuses courantes (angines bactériennes, otites, pneumonies...) ;
- Priorisez la dispensation à l'unité des spécialités dès que cela est possible.